

## INFORMATION PRESSE

Nantes, le 28 août 2023

# Rentrée des transports scolaires Aléop en Vendée

**La Région engagée pour des transports scolaires sûrs, accessibles et plus durables.**

Dès lundi prochain, ils seront près de 34 000 élèves vendéens, de la maternelle à la terminale, à emprunter chaque jour l'un des 860 circuits du transport scolaire Aléop en Vendée. La Région des Pays de la Loire est pleinement mobilisée pour une rentrée sereine des transports scolaires dans les 5 départements, avec pour priorité : assurer la sécurité des élèves et un service de qualité, équitable et accessible pour tous.

### Le transport scolaire, une compétence et une organisation régionale

- **La Région organise le service public de transport scolaire régional pour tous les élèves domiciliés dans un des 5 départements des Pays de la Loire** et fréquentant un établissement, public ou privé sous contrat d'Etat, de la maternelle à la terminale, ainsi que les apprentis ligériens niveau 5 (CAP) et niveau 4 (Bac pro, brevets professionnels et mentions complémentaires). 50% des élèves sont collégiens.
- Le transport scolaire irrigue tout le territoire des Pays de la Loire et représente une desserte fine des communes de la région avec **860 circuits et 4 495 arrêts en Vendée**.
- Son organisation mobilise **86 agents** au quotidien dans les services régionaux Aléop **avec pour la Vendée 13 agents permanents** épaulés par **4 renforts estivaux** pour absorber le pic d'activité des inscriptions de la rentrée. Ces agents instruisent les dossiers d'inscription et ajustent les circuits en fonction des besoins ou les nouveaux enchaînements nécessaires pour la prise en charge de tous les élèves inscrits, sans oublier l'organisation des paiements des usagers et des entreprises de transport.
- **Le transport scolaire est financé à 90% par la Région, avec un budget régional annuel de plus de 166 M€, et un coût moyen par élève de 1230 € par an.** Près de 140 000 élèves sont transportés au niveau régional. Le coût de l'abonnement annuel pour les familles est de 150€ par élève (gratuité à partir du 3<sup>ème</sup> enfant transporté).

### Priorité à la sécurité

Depuis fin 2019, chaque élève transporté est doté d'un gilet fluorescent fourni par la Région. Le port du gilet fluo renforce la visibilité des élèves lorsqu'ils attendent au point d'arrêt et pendant le trajet du car, en cas d'évacuation. Pour cette année scolaire, une nouvelle distribution est prévue dans les établissements dès la rentrée pour les nouveaux élèves et ceux qui changent d'établissement.

La Région engage régulièrement des actions de communication sur le sujet de la sécurité auprès des familles : campagnes digitales Aléop, mailings aux parents, relais des transporteurs avec affichages à bord des cars et contrôle dans les cars par les services de la Région.

Des actions de sensibilisation sous forme d'exercices de sécurité sont également réalisées dans les établissements scolaires.

## INFORMATION PRESSE

### Une flotte de cars plus durable

La Région est pleinement engagée dans la transition énergétique et dans la décarbonation du transport routier de voyageurs : c'est l'enjeu de chaque renouvellement de contrat avec les transporteurs. Aujourd'hui la flotte de cars régionaux compte **153 cars GNV et 1 car électrique dont la moitié concerne les cars scolaires.**

### Une mobilisation générale pour pallier la pénurie de conducteurs

Dans un contexte toujours contraint par la pénurie nationale de conducteurs de cars, la Région a mis en œuvre **toute une série d'actions l'année dernière en partenariat étroit avec la FNTV qui permettent d'appréhender plus sereinement cette rentrée des transports scolaires :**

- Augmentation du nombre de places de formations.
- Déploiement d'actions de valorisation du métier et de campagnes de recrutements.
- Mise en ligne d'un site internet dédié ([400conducteurs.paysdelaloire.fr](http://400conducteurs.paysdelaloire.fr)).
- Courrier en juin 2022 et 2023 à l'ensemble des familles pour sensibiliser sur le manque de conducteurs et qui a généré 200 candidatures spontanées dont près de la moitié ont été mises en relation avec des entreprises.

[www.aleop.fr](http://www.aleop.fr)

Contact Aléop 85 : 02 51 44 76 10